

Au quotidien, les élu-es SNUipp 46 vous informent, vous conseillent, vous défendent, interviennent en CAPD, en CTP...

Ils soutiennent les listes du SNUipp et appellent à voter

Ayral Laétitia
Bazillou Michèle
Boissoles Jean Claude
Boissoles Monique
Bravo Gilles
Cayre Mado
Champilou Marianne
Crochet Vincent
Depétris Laurent
Duluc Annie
Fresquet Claude
Fresquet Suzie
Lapeyre Pascale
Leduc Pierrette
Lucas Nicole
Loubatière Bernard
Meunier Nadine
Mespoulhé Annie
Mespoulhé Yves
Rascol Bernard
Raymond Corinne
Réveillac Guy
Rousseaux Erik
Rousselle Francine
Salaver Françoise
Scraigne Pascale
Sohier Michèle
Soulié Gérard
Valery Christine
Vialard Jean-Pierre
Viroles Laurent

Je n'ai pas changé d'échelon, est-ce normal ?

Défendre - Informer

J'aimerais vous rencontrer pour les permutations.

Je serai en congé parental dans 2 mois, vais-je perdre mon poste ?

Nous avons besoin d'une ouverture de classe. Comment faire ?

Merci pour votre intervention !

Rechercher - Répondre

Je voudrais connaître mon affectation.

Je suis convoquée à l'IA, pouvez-vous m'accompagner ?

L'administration me réclame un trop perçu, quel recours ai-je ?

Je ne suis pas syndiqué, mais j'aurais besoin de renseignements.

Je ne perçois toujours pas mes indemnités.

En novembre, décembre 2008, vous voterez pour élire vos représentants dans les instances paritaires. Votez massivement SNUipp/FSU

... pour faire respecter les droits de tous et de chacun dans l'équité et la transparence.

Comme eux, je soutiens et j'appelle à voter pour les listes SNUipp/FSU aux élections paritaires.

Nom :

Prénom :

Signature :

À renvoyer au SNUipp

SNUipp 46 80, Rue des Jardiniers 46000 Cahors ☎ 05 65 22 12 79 ☎ 05 65 22 15 28
<http://46.snuipp.fr> mel: snu46@snuipp.fr Directeur de la publication : Yves Mespoulhé -Fontgrumel - 46220 Prayssac Imprimé par nos soins Prix 0,50 € N° ISSN :1241-3542 N° CPPAP : 0407 s 07301

N° 67 suppl 4 sept 2008 trimestriel

Déposé le 22 oct 2008

ASSEZ DU JEU DE DUPES !

Dimanche 19 octobre à PARIS, manif réussie : 80 000 personnes Encore une fois le SNUipp et la FSU sont apparus très majoritairement dans cette mobilisation. Après la manif du 20 mai 2008 où ils étaient les seuls à appeler et avaient démontré leur capacité à rassembler, le SNUipp et la FSU ont réussi une nouvelle fois à mobiliser leurs troupes et sont apparus en force. Ils ont démontré hier encore leur implication massive et déterminée dans la défense de notre école publique et laïque.



<http://46.snuipp.fr>

Réunion d'information syndicale :

Mercredi 19 novembre à Labastide-Murat toute la journée

Matinée : faisons le point sur les transformations de l'école : soutien, RASED, programmes, maternelle, remplacement ... avec la participation de **Marianne Baby, secrétaire nationale SNUipp** ;
Après-midi : rythmes scolaires avec la participation de **Claire Leconte : professeur de psychologie université de Lille**

(modalités et participation : voir page 3)

Sommaire

Page 1 : Edito :assez du jeu de dupes ;
 Page 2 : Aide personnalisée : la grande pagaille ; remplacements: des menaces ; commissions paritaires
 Page 3 : RASED : scénario catastrophe : Réunion d'information catastrophe

Attention : Réunion départementale des retraités de la FSU

Judi 6 Novembre 2008 de 10 heures à 12 heures.
 À la FSU : 80 rue des jardiniers 46000 Cahors.
 Après la réunion nous pourrions partager un repas convivial au Restaurant le Méphisto.

Métier

► Aide individualisée : la grande pagaille !

De nombreux collègues nous ont contacté au sujet de l'organisation de l'aide individualisée et des différents problèmes qui en découlent. Les décisions prises par les conseils des maîtres, conformes aux propositions initiales de l'IA, sont parfois remises en cause, pour des raisons liées au transport ou à la garderie.

En préambule, rappelons que le SNUipp s'est opposé au dispositif et après avoir porté ses exigences dans les discussions, n'a pas signé le relevé de conclusions. Néanmoins les décrets signés doivent s'appliquer à tous.

Le texte qui organise ce soutien prévoit que le conseil des maîtres propose les modalités d'organisation car il répond à une mise en place d'une aide au plus près de l'utilisateur (l'enfant ou les parents), pour une meilleure efficacité. On peut supposer qu'une "grande école" en milieu urbain n'a pas les mêmes contraintes qu'une école de RPI en milieu rural.

Si le ministre reconnaît au conseil des maîtres (une fois n'est pas coutume) la faculté de pouvoir organiser la meilleure aide possible, il semble que la réalité du terrain ne reconnaisse pas toujours cette légitimité.

Le Conseil Général du Lot souhaite que TOUS les élèves, y compris ceux qui bénéficient de l'aide, puissent être pris en charge par le transport qu'il organise gratuitement. Cette ambition est tout à fait louable et nous nous serions sans doute offusqués du contraire... (voir article CDEN)

L'aide individualisée peut impliquer un surcoût pour la commune pour rémunérer son personnel de garderie

Ces considérations financières ne doivent pas supplanter les considérations pédagogiques des conseils des maîtres. .

L'état, dans sa grande précipitation à vouloir détruire l'école publique n'a pas voulu examiner toutes ces conséquences. Il est plus prompt à payer des heures pour briser la grève (200 euros minimum par journée de SMA) qu'à aider financièrement les collectivités locales pour mettre en place ce dispositif.

Actuellement dans le département, on rencontre toutes les situations : le matin, entre midi et 2, le soir, de 30 mn à 1h.avec 38 écoles ou RPI où le transport n'est pas encore mis en place définitivement.

Les collègues ont proposé une aide la meilleure possible, la plus adaptée à leur école tout en ayant conscience que le rallongement de la journée scolaire ne favorise en rien une aide efficace aux enfants en difficulté.

Le SNUipp organise le 19 novembre une RIS sur les rythmes scolaires. Ce moment de rencontre avec une spécialiste (Claire Leconte) permettra d'échanger avec les enseignants sur la mise en place des 60h. (voir fenêtre sur cours)

► Remplacement

Après les attaques contre les maternelles, après les attaques contre les RASED, voici la suite de l'action. La nouvelle cible du ministre : **le remplacement.**

Le SNPI-FSU (syndicat des inspecteurs) a appris par ses adhérents que le ministère a commandité un cabinet privé pour effectuer un audit sur une cinquantaine de circonscriptions du premier degré. Il s'agirait d'envisager l'utilisation d'emplois de vacataires en vue d'assurer les remplacements dans les écoles primaires.

Encore une fois, cette mesure s'inscrit dans la dynamique d'affaiblissement de la qualité du service public d'éducation. À l'instar de ce qui se passe pour les emplois des RASED, les choix opérés engagent la suppression de postes statutaires et la disparition d'emplois qui contribuent à instaurer du lien social professionnel au-delà de l'unité établissement scolaire. Ce faisant, il s'agit aussi de faire adopter au service public le modèle de gestion du secteur privé.

L'instauration d'un contingent professionnel formé et responsable de titulaires-remplaçants avait constitué en son temps un progrès notable pour notre système. Détruire ce contingent ou l'affaiblir ne peut évidemment pas contribuer à l'amélioration du système.

► Commissions paritaires

CDEN :

Le CDEN s'est réuni le vendredi 10 octobre au conseil général. L'ordre du jour principal était les dotations financières des collèges par le conseil général ainsi que le transport scolaire.

Le Conseil Général du LOT annonce un effort important pour le transport scolaire avec un budget transport en hausse de 2,2% par rapport à 2007 soit 8,4 millions d'euros.

La nouvelle organisation de la semaine impacte le transport scolaire. Pour le conseil général, la plupart des situations ont été réglées. Il reste encore quelques cas, dus, pour la plupart à des jumelages du transport avec le second degré : le Conseil Général ne voulant pas doubler les transports. Pour lui, c'est à l'Education Nationale de se concerter pour un ajustement des horaires premier et second degré.

L'administration Education Nationale fait remarquer que la nouvelle semaine supprime 12 jours et que les transports auraient dû coûter moins cher.

La FSU estime que une nouvelle fois, tout se met en place dans la précipitation et déplore que des organisations d'emploi du temps approuvées en juin par des IEN soient rejetées en septembre. Le pédagogie passe au second plan.

A l'heure où nous imprimons ce journal, il reste 38 écoles ou RPI qui sont dans l'attente d'une décisions concertées Education Nationale / CG / mairie pour la mise en place définitive des 60h à cause du transport

CAPD :

Passage à la hors classe :

Angelotti Martine ; Champilou Marianne ; Cormenier Philippe, Dallay Jacky ; Deleris Jean michel ; Galaret Michel ; Laporte Annie ; Vialard Jean Pierre.

Barème (2 fois l'échelon + la note) du dernier promu : 41,50 et notes arrêtées au 31/12/2007

Sur 509 candidatures recevables seulement 8 heureux élus ! ce qui donne 1,5% de retenus...Le SNUipp s'est permis de faire un petit retour en arrière sur les 3 ans écoulés. Ainsi de 2005 à 2008, 13 collègues de sexe masculin sont passés à la H Classe contre 10 collègues de sexe féminin. Sur une population à 80% féminisée c'est encore les hommes qui accèdent à l'échelon le plus élevé. De plus et il est intéressant de le noter, parmi ces personnels promus entre 2005 et 2008, 50% d'entre eux sont " hors élèves ".... Le

SNUipp rappelle son attachement à l'égalité de traitement des carrières pour tous. Les promos sont actuellement les seules étapes qui permettent une revalorisation des salaires.Le SNUipp revendique la suppression de la Hors classe, profondément injuste et la refonte de la grille indiciaire avec création d'un 12^e voire 13^e échelon accessible à tous et permettant

d'accéder à une véritable reconnaissance de la profession. Actuellement trop nombreux sont les collègues partant à la retraite au 10^e échelon seulement.

Le SNUipp a demandé que soient évoqués les 4 autres points suivants :

Recrutement des EVS : En cours Les écoles devraient avoir ces personnels pour la rentrée des vacances de Toussaint. LE SNUipp/FSU reste opposé au recrutement de ces personnels précaires et réitère sa demande de voir dans les écoles des personnels formés avec de vrais emplois statutaires.

-Evaluations : Les écoles viennent de faire passer les évaluations départementales. Outre le travail phénoménal que ça représente pour les personnels des écoles, le SNUipp s'interroge sur les finalités de celles-ci. L'administration va-t-elle proposer maintenant des animations en rapport avec l'exploitation des résultats ? trop tard le calendrier vient d'être établi ! Les évaluations sont issues des anciens programmes de 2008, que veut-on évaluer ?..certes elles nous serviront à mettre en place les PPRE , les aides individualisées, le signalement aux RASED...précisons que la mise en place de l'aide devait se faire le 6 octobre alors que les évaluations étaient en cours ! Les prochaines Evaluations Nationales se feront en janvier pour les CM2 et en mai pour les CE1. Trop tôt pour évaluer les nouveaux programmes et trop tard pour proposer un vrai travail de remédiation. Alors : à quoi servent les évaluations ? Le SNUipp s'interroge sur les dérives possibles que sont les comparaisons entre les écoles, le classement des écoles et bien sûr l'évaluation des enseignants avec la mise en place du salaire au mérite. Le SNUipp a terminé son intervention en exprimant son vif regret de constater que les **résultats des évaluations retranscrits dans le logiciel Jade ne sont pas anonymés.** Si ces résultats ne servent qu'à procéder à des statistiques ou à mettre en place des PPRE et des aides individualisées il est alors inutile d'avoir les noms des élèves. L'administration répond que " c'est plus pratique avec les noms pour des exploitations de résultats". Ben voyons !.....

Aide personnalisée : Le SNUipp avait écrit à l'IA pour lui demander de communiquer sur les obligations de service des directeurs et des maîtres de CLIS. Les services de l'IA ont écrit personnellement aux maîtres de CLIS, quant aux directeurs ils appliquent les textes et ont bien droit aux décharges de service (voir circulaire2008-105 du 6 /8/2008 sur le site du SNUipp46)

Bulletin de salaire : Le SNUipp réitère sa demande de voir arriver dans les écoles les bulletins dans les plus brefs délais. L'administration y travaille. Le SNUipp propose de mettre le bulletin de salaire dans les boîtes I- PROF dès que celui-ci sera établi par la trésorerie générale. Rapide, imprimable et confiden-

► RASED : scénario catastrophe

Darcos : ministre à la langue fourchue

Selon des informations émanant de plusieurs départements, les inspecteurs d'académie ont d'ores et déjà reçu la consigne de préparer la fermeture de 3000 postes E et G entraînant la suppression d'un tiers des RASED dès cette année.

Les inspecteurs d'académie sont chargés de repérer dans des écoles des postes d'enseignants partant en retraite ; certains de ces postes seraient fléchés et les maîtres E ou G seront nommés sur ces postes classe dès la rentrée 2009.

Il ne s'agit absolument pas d'une « sédentarisation » des Réseaux d'Aides Spécialisées pour les Elèves en Difficulté comme l'a prétendu le ministre mais bien d'une suppression d'un dispositif d'aides aux élèves en difficulté et d'une affectation des maîtres spécialisés sur un poste classe existant.

Il est stupéfiant que des mesures soient préparées dans les départements alors que le budget n'est pas encore voté, qu'aucune instance consultative au plan national comme départemental n'a été saisie et qu'aucune consultation des personnels n'a été effectuée.

Ces mesures se prennent au mépris de la qualification des enseignants spécialisés, des projets des écoles et du travail effectué depuis de nombreuses années. Chacun sait pourtant combien le travail des élèves en petit groupe avec des enseignants spécialisés, le travail en équipe, le dialogue avec les familles sont décisifs pour construire une aide efficace pour les élèves.

Pour le SNUipp cette façon de procéder provoque désorganisation et perte d'efficacité de l'école. Alors qu'il prétend faire de la difficulté scolaire sa priorité, le ministre supprime en réalité un dispositif qui concerne plusieurs centaines de milliers d'élèves. Le Snuipp demande que le ministre revienne sur les suppressions de postes dans le projet de budget et qu'une réelle concertation s'organise avec les principaux intéressés sur l'avenir des dispositifs d'aide aux élèves en difficulté.

Il se félicite du succès de la pétition « Sauvons les RASED » qui a rassemblé en quelques jours près de 30 000 signatures. Il appelle tous les enseignants et les parents à la signer massivement .

missions définies par la circulaire du 30 04 2002.

En pratique :

Missions de prévention :

Sur l'ensemble d'un groupe classe ou par petits groupes d'élèves

Missions de remédiation de la difficulté scolaire:

Analyse diagnostique des difficultés de l'élève en concertation avec les enseignants et les partenaires extérieurs.

Mise en place d'aides adaptées à la difficulté de l'élève :

- dans la classe
- en petit groupe en dehors de la classe
- individuellement

Retrouvez la pétition : <http://www.sauvonslesrased.org>

Afin d'organiser la logistique (repas) : merci de nous renvoyer le petit coupon ou de nous avertir par mail, téléphone ...

Nom : _____ **Prénom :** _____

participera à la RIS.
prendra le repas de midi (environ 15 €) :
Ne prendra pas le repas de midi :



Réunion Information Syndicale

Comme à son habitude, le SNUipp organise une réunion d'information syndicale.

Cette année, la première réunion aura lieu à LABASTIDE-MURAT le mercredi 19 novembre

La matinée sera consacrée à la problématique des nouveaux programmes et des implications budgétaires avec comme intervenant : Marianne Baby secrétaire nationale du SNUipp

L'après-midi abordera le thème des rythmes scolaires avec la participation de : Claire Leconte (professeur de psychologie faculté de Lille)

Le SNUipp rappelle que ces réunions d'information syndicale sont ouvertes à tous, syndiqué(e)s, non syndiqué(e)s. Elles se font sur le temps de travail . Elles seront donc déduites de 108h .

Pour y participer, il suffit de le signaler à son IEN 6 jours avant. (voir lettre)

Les RIS sur le temps de travail sont un droit, qui ne s'use que si l'on ne s'en sert pas ! utilisons-le si on ne veut pas qu'on nous le supprime.

A M..... l'Inspect..... de l'Education Nationale de la Circonscription de
Date :/...../2008
L'enseignant soussigné de l'école (nom et commune)
.....
.....
A l'honneur de vous informer qu'il participera à la réunion d'information syndicale organisée par SNUipp du LOT à Labastide-Murat le 19 novembre de 9 à 12h et de 13h 30 à 16h 30 , en application des décrets 447 (23 mai 1982) et 84-954 (25 octobre 1984).
(Nom, prénom, signature)